

de vous dire aussi que les travaux prévus pour la prétendue restauration de notre basilique, travaux d'innovations, seraient reportés plus utilement sur la façade de l'édifice. La tour de droite menace ruine et présente un danger incessant pour la sûreté publique.

J'ai l'honneur de vous déclarer, M. le Ministre, que, moi, pauvre petit architecte perdu dans la foule, je ne voudrais pas pour ma réputation d'artiste être coupable des restaurations de la basilique de St-Maurice, et même de celles de notre temple romain d'Auguste et de Livie, au sujet duquel je prendrai la liberté de vous adresser un rapport en temps opportun.

Messieurs vos architectes privilégiés, largement payés pour se promener dans nos provinces, et s'enrichir en ordonnant des travaux qu'ils ne comprennent pas souvent et qu'ils ne dirigent jamais eux-mêmes, vos architectes ont étudié les monuments gothiques à Rome ou à Athènes. Une question gouvernementale se présente ici naturellement sous ma plume : pour faire rapporter à des hommes tout le produit de leur génie, il ne faut pas les distraire de leur spécialité.

Je pose pour conclusion, et c'est mon *delenda Carthago* : qu'il doit être enjoint à l'architecte ministériel de respecter le caractère de la basilique de St-Maurice. Restaurer n'est pas *innover*, n'est pas *altérer l'ensemble d'un monument*, n'est pas *faire du sien*.

Mon enfance s'est écoulée à l'ombre de ma vieille cathédrale qui se résume de plusieurs époques : les XI, XII, XIII, XIV, XV et XVI siècles (1). C'est elle qui, bien avant l'apparition des œuvres archéologiques, m'a initié aux mystères de l'art monumental, et je ne souffrirai pas, sans protester, d'en voir dénaturer le caractère.

Je suis,

Monsieur le Ministre,

Votre respectueux serviteur.

VICTOR TESTE.